

Objectifs

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ▲ Identifier les enjeux de la Santé Sécurité
- ▲ Comprendre la méthodologie d'évaluation des risques
- ▲ Appliquer la méthodologie sur les postes de travail de l'entreprise

Public

Responsables de l'entreprise, Référent sécurité

Prérequis

Aucun prérequis

Durée

0.5 jour soit 3h30 pour la théorie

0.5 jour par unité de travail pour la pratique

Pédagogie

Moyens mis en œuvre par NOVA Prévention:

Etude de cas, exposés pédagogiques, travaux en sous-groupe, application sur les unités de travail.

Moyens mis à disposition par le CLIENT (INTRA):

Salle de réunion. Espace suffisant pour la projection de la présentation (tableau vinyle ou paperboard, écran ou mur de couleur claire).

Accès aux postes de travail pour la mise en pratique

Document unique de l'entreprise s'il existe



Formateur en évaluation des risques professionnels certifié par la CARSAT Pays de Loire

Chaque stagiaire devra se munir d'un vêtement de travail adéquat, de chaussures de sécurité et des E.P.I mis à disposition par l'entreprise.

Nos coordonnées

NOVA Prévention
39 rue de la Promenade – 85500 BEAUREPAIRE
Tel : 02 51 64 91 63 - contact@nova-prevention.fr

Contenu de la formation

Module 1 – Les enjeux de la Santé Sécurité au travail (1h15)

- ▲ Définitions : incident, presque accident, accident, maladie professionnelle, risque
- ▲ Statistiques et différents indicateurs (Taux de fréquence et gravité)
- ▲ Les conséquences d'un AT/MP : humaines, financières et juridique (civiles et pénales)

Module 2 – La méthodologie d'évaluation des risques (2h15)

- ▲ Les principes généraux de prévention
- ▲ La construction du document unique de l'entreprise
- ▲ L'évaluation des risques
 - Les principaux risques de l'entreprise
 - Savoir identifier un risque
 - Chasse aux risques sur un poste de travail

Module 3 – L'évaluation des risques d'une unité de travail (3h30)

- ▲ Le support terrain à utiliser
- ▲ L'identification des risques d'une unité de travail
- ▲ L'évaluation des risques d'une unité de travail
- ▲ La proposition de mesures de prévention
- ▲ La validation du plan d'action

Validation :

- ▲ Une attestation de formation validant les compétences acquises sera délivrée aux stagiaires.